

Décision

Générale

colonial

Décision n° 596/PERS portant nomination à titre intérimaire du directeur de cabinet du Haut-Commissariat de la République .

n° 596/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
29 juin 1973

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro
10 juillet 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — M. Jean Massias, attaché d'administration centrale, est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles, directeur de cabinet du Haut-Commissaire de la République, à titre intérimaire et pour la durée de l'absence de M. Philippe Maslin, administrateur en chef de classe exceptionnelle des Affaires d'outre-mer, titulaire d'un congé annuel à passer en métropole, pour compter du 1er juillet 1973. Art. 2. — Délégation temporaire est donnée à M. Massias, à l'effet de signer au nom du Haut-Commissaire de la République, tous actes, correspondances et documents, à l'exclusion des arrêtés et décisions. Art. 3. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République et par délégation : Le Haut-Commissaire adjoint R.

GAUGER